



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Approbation des comptes-rendus du
Conseil d'administration.

Conseil d'administration du 22 avril 2024

Délibération 2024/04/CA-090

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE les comptes-rendus du conseil d'administration suivants :

- compte-rendu du Conseil d'administration du 22 janvier 2024,
- compte-rendu du Conseil d'administration du 12 février 2024,
- compte-rendu du Conseil d'administration du 11 mars 2024.

Toulouse le 22 avril 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

.....
26 avril 2024
.....

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0